

LICENCES EVENEMENTIELLES

Saison 2018-2019

Dans tous les domaines, le CD 59 cherche à progresser.

C'est le cas pour les licences événementielles qui sont faites par le Comité pour tous les joueurs qui font du ping, exceptionnellement.

Nous avons dépassé la barre symbolique des 10000 licenciés. Nous aurions pu faire mieux mais de nombreuses listes n'ont pu être enregistrées car les dates de naissance des demandeurs n'avaient pas été indiquées. De plus, toutes les listes de participants au PPP n'ont pas été transmises

Progression du nombre de licenciés événementiels :

2015/2016 : 3088	2016/2017 : 4669
2017/2018 : 8578	2018/2019 : 10466

Qui sont ces licenciés :

- Des participants aux animations « Villages en Sport » organisées par le Conseil Départemental : 13 animations : 198 licenciés.
- Les élèves des écoles où des instituteurs ont été formés au Ping pour le mettre dans leur programme (Convention Académie CD 59) : 19 écoles, 54 classes, 1350 licences.
- Les élèves faisant du ping dans leurs écoles entraînés par un BE ou venant avec leurs classes dans la salle de clubs.
- Des participants au PPP
- Des participants à des tournois de vacances ou de débutants ou aux journées des associations
- Des participants au Téléthon
- Des salariés de sociétés
- Des demandes faites dans des animations hors départements

Des maires de communes sont ravis de voir que l'on s'adresse à leurs scolaires.

Ce que je regrette, c'est de devoir relancer des clubs, des BE qui bloquent ou retardent l'envoi des listes. Les professeurs ont ces listes à la rentrée de Septembre avec les éléments que nous demandons : noms, prénoms, Fou G, dates de naissances.

Après avoir relancé les clubs, le 28 mai, nous avons reçu 5340 demandes ce qui complique le travail et l'emploi du temps de Christiane RICQ qui enregistre les demandes.

Voici un tableau vous donnant des indications des clubs demandeurs par district

	Maritime	Val Lys	M1	M2	Do	Ca	Val.	S.A
39 clubs	3	7	4	9	6	4	4	2
Total district	14	25	26	21	20	15	20	20
%	21%	28%	15.4%	43%	30%	27%	20%	10%
licences	744	1046	832	3482	1045	539	1087	149
Villages en Sport	2	0	1	0	3	4	3	0
Formation Ecoles	2	4	3	2	3	0	3	2

Total des clubs par districts : hors corpus soit 161 clubs.

Beaucoup de clubs demandeurs sont dans des grandes communes. Mais il y a aussi de nombreux clubs moyens et petits. Tous en sont remerciés.

Les clubs demandeurs représentent 24.2% des clubs...ce qui est moyen

Villages en sport : Ce sont les maires des communes qui demandent une animation au Conseil Départemental.

Formations dans les écoles : elles sont faites à la suite de demandes d'instituteurs à leurs inspecteurs d'académie.

Rappel : La licence événementielle (attachée à un comité départemental) est attribuée par la fédération, la ligue ou le comité départemental aux participants à une manifestation ponctuelle promotionnelle agréée par la fédération, la ligue ou le comité départemental ; Sa durée de validité est limitée à la participation à quatre manifestations maximum pendant la saison. La licence événementielle n'autorise pas la pratique du tennis de table en dehors des manifestations liées à sa délivrance.

Dominique COISNE

Président du Comité